

Sulvain ROBERT

Maire de Lens Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

DIRECTION Vie de la Cité - Accès aux Services Publics Et aux Ressources Internes

Direction Commande Publique et des achats

Affaire suivie par Mme Sophie **STRUGALA** Rédactrice principale LG/SSt

Arrêté nº 2024 - 1489

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20240530-A2024-1489-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/05/2024

NOMENCLATURE: 01.01

PORTANT DELEGATION UN ARRETE ADJOINT AU MAIRE - CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE LA CITE 12-14 (AI 24015) - FONCTIONNEMENT DU JURY

Le Maire de la Ville de Lens, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-18 et L.2122-20.

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment les articles R.2162-15 à R.2162-18.

Considérant qu'une procédure de concours en vue de l'attribution d'un contrat de Maîtrise d'œuvre pour la construction du centre socio-culturel de la cité 12-14 a été lancée le 3 avril 2024,

Considérant qu'un jury doit intervenir à différents stades de cette procédure,

ARRETE

ARTICLE 1: Monsieur Pierre MAZURE, Adjoint au Maire, est désigné pour représenter Monsieur le Maire de la Ville de Lens en qualité de Président du jury, devant intervenir dans le cadre de la procédure de concours la construction du centre socio-culturel de la cité 12-14 (AI24015).

Monsieur Pierre MAZURE, Adjoint au Maire, est également autorisé à signer la correspondance afférente au fonctionnement du Jury, et tous les documents afférents aux décisions qui y seront prises.

ARTICLE 2: Le Directeur Général Adjoint des Services en charge de la Vie de la Cité, l'accès aux Services Publics et Ressources Internes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs, notifié aux intéressés et transmis au contrôle de légalité.

> Fait en l'Hôtel de Ville, le 3 D MAI 2024

Le Maire,